

MAIRIE DE LAUZERTE

Compte-rendu sommaire de la réunion du conseil municipal du 28 Octobre 2019

L'an deux mille dix-neuf et le 28 octobre à 20h 30, le Conseil Municipal de LAUZERTE régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. le Maire, Jean Claude GIORDANA.

Monsieur le Maire fait l'appel des présents :

Etaient présents : Boillon Catherine, Pierasco Jean Franck, Tauran Christine, Guichard Claire, Gervais Hugues, Jofre Jacques, Pardo Cindy.

Absents : Aunac Jean Luc.

Procurations : Delteil Joelle à Boillon Catherine, Denis Dominique à Guichard Claire, Velluz Christian à Gervais Hugues.

Secrétaire : T Bezy

Compte rendu du 25 septembre 2019 :

Le compte rendu est adopté à l'unanimité.

Location PT1 Ecole Maternelle

Suite au départ de l'ancien locataire, le logement PT1 école maternelle sera vacant au 1er novembre 2019. Monsieur le Maire propose de louer cet appartement à Mme CARLEN Camille qui en a fait la demande, le loyer mensuel payable d'avance est fixé à 327.74 euros.

Le conseil accepte et autorise M. le Maire à signer le contrat de location aux conditions énumérées ci-dessus.

Adoptée à l'unanimité.

Location appartement place des Cornières

Suite au départ de l'ancien locataire, le logement place des Cornières est vacant au 1er Novembre, M. le maire propose de louer l'appartement à M. BOULAIS Eric qui en a fait la demande, le prix du loyer est fixé à 392.75 euros.

Le conseil accepte et autorise M. le Maire à signer le contrat de location aux conditions énumérées ci-dessus.

Adoptée à l'unanimité.

Projet éclairage public isolé, remplacement horloge

M. le Maire expose au conseil municipal qu'il envisage de confier au syndicat départemental d'énergie la réalisation du remplacement des horloges utiles à la mise en place de l'extinction des éclairages publics la nuit. M. le Maire précise que l'enveloppe prévisionnelle affectée à ce projet est estimé à 9900 euros, projet potentiellement amorti en 2 ans. Il est aussi noté la modification de toutes les ampoules par la suite.

Adoptée à l'unanimité.

Octogone fibre

La commune a reçu une convention de permission de voirie pour permettre l'installation d'un boîtier utile à la fibre. Le conseil s'interroge sur ce type d'installation à proximité d'une départementale, et décide de repousser la signature de la convention.

Désaffectation et aliénation d'un chemin rural

Suite à la délibération du 06 décembre 2018 où le conseil avait décidé de procéder à une enquête publique pour la vente d'un chemin rural « Pech d'Arguel » à M. KYNOCH, M. WORBY et Mme JEANNETEAU, le commissaire enquêteur a émis un avis favorable à ce projet.

Le conseil municipal fixe le prix du terrain forfaitaire et global à 3.16 euros le m2.

Adoptée à l'unanimité.

Fermeture du trésor Public le 31 décembre 2020

Le conseil municipal s'oppose à ce projet de fermeture à l'unanimité.

Adoptée à l'unanimité.

Questions diverses

- Compte rendu de la commission Fleurissement présenté au conseil municipal, une journée d'embellissement du village sera mise en place le 23 novembre, faisant appel au bénévolat de chaque citoyen.
- Présentation de l'opération gaspillage alimentaire de la cantine de l'école. Est évoqué également le problème du bruit. Plusieurs solutions sont évoquées, comme mettre en place 2 services ainsi que l'installation de nappes en tissus sur les tables pour éviter le bruit des couverts. Concernant le gaspillage, les agents vont effectuer le service afin de mieux gérer les quantités dans les assiettes. A noter que le personnel est d'accord pour ce genre de proposition. Une réunion va être organisée à la rentrée avec l'école, le SIEEOM, l'EHPAD et le personnel afin d'analyser les résultats de cette étude et réduire le gaspillage.
- Point PLU
La DDT a demandé des modifications, celle-ci ont été acceptées par la commission.
- M. Jofre demande si le dossier « maison fissurée » est activé. Il lui est précisé que celui-ci est toujours d'actualité, démarche à faire en Mairie. Un rappel d'information va être fait sur le Petit Lauzertin.
- M. Jofre signale un problème d'évacuation des eaux usées devant l'habitation de M. Larroque.
- Mme Guichard signale des tuiles dangereuses, prêtes à tomber, sous l'éveillé. Elle signale aussi des gouttières écrasées à l'école primaire au niveau de l'espace poubelle.
- M. le Maire signale qu'il s'est rendu chez M. PEGOURIE par temps de pluie, il y a bien de l'eau à l'intérieur mais rien n'en prouve l'origine.

Levée de séance à 22h25.